



INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU MONDE  
ASSOCIATIF  
—

## SEMINAIRE

# FAIT ASSOCIATIF ET CRISE SANITAIRE LE FAIT ASSOCIATIF EN SITUATION DE CONFINEMENT ?

### DATE MODIFIEE

TABLES RONDES LE 1<sup>er</sup> JUIN 2021 | ATELIERS LA SEMAINE DU 7 JUIN 2021 | EN LIGNE (SUR INSCRIPTION)

Beaucoup d'associations ont dû adapter leurs activités en réponse à la crise sanitaire et à ses impacts multiples. Beaucoup sont également dans une situation de grande difficulté financière, et cherchent encore à s'organiser dans cette nouvelle configuration, qui appelle à une adaptation constante pour continuer d'exister et d'agir au fil de l'évolution des mesures gouvernementales et de la crise de COVID-19. Beaucoup encore, traversent de graves difficultés à propos de leurs membres durement touchés aussi et cela interroge sur les effectifs, les actions à mener, et les pertes en richesses humaines et en créativité.

Dans ce contexte d'ajustement successif et de fortes contraintes, comment le fait associatif et l'engagement à faire association continuent-ils d'exister et sous quelles modalités ? Si les associations ont leur rôle à jouer dans un tel moment, et elles démontrent à quel point elles sont en capacité de le faire lors d'une crise comme celle que nous traversons, ne sont-elles pas aussi comme confinées, car limitées dans leurs moyens et leurs droits ? Et qu'en est-il de leur temporalité ? Comment les associations se pensent-elles entre l'urgence du temps présent et la pérennité de leur organisation au long cours ? En quoi cette crise fragilise le fait associatif et comment répondre que, pour les associations et les individus, conserver ou retrouver une autonomie d'actions et de projets est primordial ?

Voilà quelques-unes des grandes interrogations qui vont courir tout au long de cette journée de séminaire réunissant acteurs du fait associatif et chercheurs. Un premier séminaire qui au regard de l'actualité et d'une seconde période de confinement se devait de s'étendre à la crise sanitaire dans son entier et de ne plus se focaliser sur les effets d'une unique période de confinement comme il en était de ses premières intentions.



le 5 juin

**DATE MODIFIEE**

## Tables rondes le 1er juin 2021

9h00	Introduction
9h15	
9h15	Tables rondes suivies d'échanges avec le public
11h55	
« Engagement associatif formel »	
« Engagement informel et initiatives citoyennes »	
	« Temporalités des effets de la crise sur le fait associatif »
	« Autonomie et vulnérabilité du fait associatif et des individus »
11h55	Conclusion
12h	

## Ateliers semaine du 7 juin 2021

7 juin	Atelier 1 : Engagement associatif formel
16h-18h	
8 juin	Atelier 2 : Engagement informel et initiatives citoyennes
16h-18h	
9 juin	Atelier 3 : Temporalités des effets de la crise sur le fait associatif
16h-18h	
10 juin	Atelier 4 : Autonomie et vulnérabilité du fait associatif et des individus
16h-18h	

## DEROULE DU SEMINAIRE

**Au vu du contexte sanitaire, le séminaire se tiendra en ligne sur Zoom. Contrairement à ce qui avait été initialement prévu, le séminaire ne se déroulera pas sur une journée complète mais sur une matinée, suivie de quatre ateliers thématiques différés organisés entre le 7 et le 10 juin. Retrouvez ci-dessous le nouveau déroulé du séminaire :**

**Le 1<sup>er</sup> juin de 9h à 12h : tables rondes**

**Le séminaire débutera par quatre tables rondes successives composées de trois à cinq personnes, acteurs associatifs, institutionnels et chercheurs.** Le fait associatif étant un fait social, la pluralité des regards et les échanges pluridisciplinaires nous paraissent indispensables pour répondre au mieux aux problématiques de ce séminaire. Les participants seront invités à intervenir sur leurs travaux, actions et pistes de réflexions en lien avec les thématiques proposées.

Ces tables rondes auront pour objectif la mise en connaissance des participants et la facilitation d'opportunités de futurs échanges entre les différentes instances qui interviendront dans le cadre de ce séminaire. Elles viseront également à mettre en perspective les quatre thématiques de ce séminaire dans un format d'échanges conviviaux et à éclairer les pistes de réflexion qui seront abordées dans les ateliers.

**La semaine suivante, les thématiques de ce séminaire introduites dans les tables rondes feront l'objet d'ateliers de travail qui se dérouleront aux dates suivantes :**

- **Lundi 7 juin, de 16h à 18h : atelier 1 « Engagement associatif formel »**
- **Mardi 8 juin, de 16h à 18h : atelier 2 « Engagement informel et initiatives citoyennes »**
- **Mercredi 9 juin, de 16h à 18h : atelier 3 « Temporalités des effets de la crise sur le fait associatif »**
- **Judi 10 juin, de 16h à 18h : atelier 4 « Autonomie et vulnérabilité des individus »**

Acteurs associatifs, institutionnels, et chercheurs, seront invités à participer ensemble, à partir des objectifs fixés pour chaque atelier, à produire du contenu pertinent qui sera ensuite formalisé et diffusé. Bien entendu, les quatre cadres thématiques de réflexion proposées ci-dessous ne sont pas prescriptifs mais se veulent des pôles cohérents de mise en sens des ateliers afin d'enrichir les échanges.

Le séminaire sera ouvert au public souhaitant assister aux discussions (sur inscription), et des temps de questions-réponses seront proposés.

Les créneaux des ateliers sont donnés à titre provisoire et nous sommes susceptibles de réorganiser les ateliers et les tables rondes en fonction des inscriptions.

## MODALITES DE PARTICIPATION

Ce séminaire est ouvert aux acteurs associatifs et institutionnels, et aux chercheurs pouvant apporter, par leurs travaux, ou expériences de terrain, une contribution à ces réflexions. Deux niveaux de participation sont proposés (hors auditeurs simples) :

- Intervention en table ronde puis participation active à un atelier
- Participation active à un atelier

**Nous vous invitons à nous indiquer vos dispositions pour les tables rondes et pour les ateliers dans le formulaire (lien ci-dessous).** La répartition en tables rondes sera effectuée par les organisateurs qui privilégieront la pluralité des intervenants et des témoignages. Ne pouvant vous garantir une place à la table ronde initialement choisie, nous vous invitons à indiquer un deuxième choix dans le formulaire.

Vous êtes également invité à vous inscrire aux ateliers de votre choix.

Les échanges seront ouverts aux auditeurs simples. Le nombre de places étant limité le 1er juin, priorité sera donnée aux personnes inscrites comme participantes actives aux ateliers. Si le seuil maximal de participants est atteint, nous pourrions proposer aux simples auditeurs de suivre les échanges via une diffusion live sur les réseaux sociaux.



## PRESENTATION DES THEMATIQUES

### Thématique 1 : Engagement associatif formel

**Objectif : Porter une réflexion sur les réalités auxquelles ont été confrontées les associations au regard de la crise sanitaire et sur les impacts que cela peut avoir sur leur organisation et leur projet à y répondre.**

Pistes de réflexion : Quelle a été la capacité des associations à maintenir et à accompagner l'engagement en situation de liberté contrainte, et sous quelles modalités ? Comment s'inspirer des

réflexions sur l'engagement bénévole et associatif dans les milieux confinés (lieux de détention, EHPAD, hôpitaux psychiatriques) ? Au niveau interne, qu'observons-nous des évolutions de l'engagement et des rapports entre les différentes parties prenantes (salariés, membres, bénévoles) durant cette période ? Au niveau externe, la représentativité des associations auprès des institutions et des citoyens a-t-elle évolué ? Qu'en est-il alors de son rôle démocratique et citoyen dans une optique politique ? Une lecture sectorielle de l'engagement associatif permet-elle d'éclairer des disparités de l'engagement selon les champs d'intervention des associations ? Quelles ont été leurs capacités à être en interaction avec des structures d'association informelles et leur réactivité à gérer l'urgence de la création de projets ?

## Thématique 2 : Engagement informel et initiatives citoyennes

**Objectif : porter une réflexion sur la pluralité des engagements informels à s'associer durant la période de la crise sanitaire et les projets qui se sont dégagés ainsi que leurs formes d'organisation.**

Pistes de réflexion : Quelle est/a été la capacité des citoyens à faire association en dehors du cadre associatif réglementé ? Quelles sont les modalités de cet engagement informel ? Observons-nous des différences générationnelles dans les manières et dans les motivations à s'engager ? En quoi y a-t-il adéquation entre la plasticité des réseaux sociaux, « outils numériques » et l'engagement informel ? Quelles sont les particularités en termes de moyens de tels engagements ? Quelles ont été leurs capacités à être en interaction avec des structures associatives pérennes et formelles ?

## Thématique 3 : Temporalités des effets de la crise sur le fait associatif

**Objectif : porter une réflexion sur la notion de temps, passé, présent et projections à venir à propos du fait associatif.**

Pistes de réflexion : Existe-t-il des spécificités de temporalité en fonction du type d'engagement, formel ou informel ? Les adaptations nécessaires auxquelles les associations ont dû recourir vont-elles transformer sur le long terme le projet associatif, les modes de fonctionnement des associations (notamment dans leur rapport au fait associatif informel), la mobilisation des publics (adhérents et autres) et des financements ?

Comment peut-on estimer que ces périodes de liberté contrainte auront des conséquences durables sur le pouvoir d'agir citoyen, sur le maillage associatif et sur sa représentativité en tant que corps intermédiaire, en somme, sur le rôle politique du fait associatif et sur sa contribution à la démocratie territoriale et sectorielle ?

De quelle manière les associations se pensent-elles dans le temps présent et dans leurs actions futures, et comment articulent-elles l'urgence du présent et l'enjeu de leur pérennité ? Qu'en sera-t-il de leur mémoire, de leur histoire et de leur capacité à se mettre en récit ? De quelle manière des structures de savoir et de compétences pourront telles être des supports susceptibles de penser cette réflexion sur le temps et de faire valoir ces temporalités longues auprès des partenaires du monde associatif ?

## Thématique 4 : Autonomie et vulnérabilité du fait associatif et des individus

**Objectif : interroger en termes d'autonomie et de vulnérabilité la possibilité de créer des initiatives de fait associatif formel ou informel venant des individus ou de structures établies durant cette période de crise sanitaire.**

Pistes de réflexion : Les modalités organisationnelles, de communication, de fonctionnement interne et sur le terrain, ainsi que la situation financière des associations ont toutes été grandement fragilisées. Dans ce contexte et cette configuration, quelles sont les vulnérabilités et quelles sont les capacités de résilience des associations ?

Dans cette nécessité de ne plus être ensemble, comment être autonome pour agir, faire des propositions d'action, s'exprimer, faire preuve de citoyenneté active ? Parmi les vulnérabilités relationnelles des individus (bénévoles, membres et parfois des salariés des associations) en situation de confinement, quels sont les obstacles à un engagement bénévole ou associatif ? Comment le confinement et les réflexions sur l'engagement associatif en milieu institutionnel confiné peuvent aider à projeter l'avenir d'un engagement associatif plus inclusif, adapté aux contraintes de chacun ?

Comment, face à une forte pression sécuritaire institutionnelle, garder sa dimension citoyenne et autonome de porteurs de projets et son droit d'être un interlocuteur valable et utile socialement dans une telle période ?

Comment aussi, continuer à laisser aux individus le droit d'être créateur de fait associatif et aux associations de les y accompagner au regard de temps de contrainte et d'individualisation ?

## **QUELLES SUITES A CETTE JOURNEE ?**

A ce jour, la production d'un document de synthèse éclairant sur des enjeux de connaissance sur le fait associatif en situation de confinement est envisagée. Un plan de communication sur la base de ce premier livrable en direction du monde associatif et du monde institutionnel concernés par ces sujets pourra également être produit. Ces livrables pourront faire l'objet d'un second temps de travail collectif en nombre plus restreint.

Sur la base des remontées des ateliers, nous pourrions toutefois envisager de poursuivre ces travaux sous différents formats.

## Qui sommes-nous ?

Né à Lyon en 2019, l'**Institut français du Monde associatif** a pour objet de renforcer et de promouvoir la connaissance du monde associatif. Il repose sur 3 piliers :

- Sa raison d'être est de valoriser la contribution associative à la société et à la démocratie, pour que le monde associatif soit reconnu pour ce qu'il est et ce qu'il fait.
- Son utilité sociale est d'éclairer et d'outiller le monde associatif sur de grands enjeux conditionnant son développement et pour lesquels la connaissance est aujourd'hui manquante.
- Son savoir-faire est de rapprocher acteurs et chercheurs au bénéfice de la connaissance du monde associatif, en qualifiant les besoins du secteur, en mobilisant et facilitant la recherche sur l'objet associatif, et en engageant les associations dans des démarches de connaissance.

Au regard de la crise sanitaire, l'Institut français du Monde associatif souhaite contribuer à un moment de réflexion qui confirme son rôle d'utilité sociale et de partenaire du monde associatif.

### Un pilotage scientifique pluridisciplinaire :

**Bernard Petitgas** est sociologue associé au laboratoire CERReV de l'université Caen Normandie. Il est, au titre de son travail sur le fait associatif en milieu confiné (EHPAD, hôpitaux psychiatriques, prisons), lauréat de l'appel à projets de recherche 2019 sur le fait associatif de l'Institut français du Monde associatif, avec qui il pilote la démarche de réflexion collective sur le fait associatif en confinement faisant l'objet de ce séminaire.

**Laetitia Lethielleux** est maître de conférences en sciences de gestion, habilitée à diriger des recherches, directrice de la chaire Economie Sociale et Solidaire à l'Université de Reims, Champagne-Ardenne et membre du Laboratoire REGARDS. Membre du Comité scientifique de l'Institut, elle travaille sur la gestion des ressources humaines dans les organisations de l'ESS, les stratégies des organisations de l'ESS et sur le droit du travail.